

***Migration des enfants et des
jeunes en Afrique de l'Ouest :
Avancées de la recherche et
implications programmatiques***

Accra, Hotel Alisa
9-10 Juin 2009

Olivier FENEYROL
Cellule régionale
Terre des hommes

Plateforme régionale du projet
« Mobilités » (BIT, Enda/MAEJT,
OIM, PLAN, SCS, TDH, UNICEF)

***Présentation du volet
« Capitalisation des expériences »
Projet d'étude sur les mobilités des
enfants et des jeunes en Afrique de
l'Ouest et du Centre***

Bâtir sur les institutions
locales pour soutenir les
enfants migrants

Olivier FENEYROL
Cellule régionale
Terre des hommes

Plateforme régionale du projet
« Mobilités » (BIT, Enda/MAEJT,
OIM, PLAN, SCS, TDH, UNICEF)

Plan de présentation

- I. Le Projet « Mobilités » en Afrique de l'Ouest : « Recherche » et « Capitalisation des expériences »
- II. La capitalisation des expériences
- III. Premiers résultats, principaux débats
- IV. Croisements avec la recherche
- V. Enjeux, défis, opportunités

Projet d'étude sur les mobilités : la question centrale

Comment **mieux protéger les droits des enfants** qui sont engagés dans un processus de mobilité (migration, « confiage », placement de longue durée en apprentissage traditionnel ou dans une école coranique, travail itinérant, travail saisonnier, enfants déplacés en raison de conflits ou de crise humanitaire,...)...

... et comment **rendre ce phénomène de mobilité moins dangereux**, moins précoce et moins préjudiciable pour les enfants dans la région ?

Les constats au départ (1)

Les enfants bougent de manière massive et diversifiée (**formes diverses, raisons diverses, aspects positifs et négatifs**)

Ils bougent et avant eux leurs aînés ont bougé (**continuités, évolutions et ruptures**)

Les constats au départ (2)

Les mobilités font partie intégrante de la réalité africaine, du point de vue sa dynamique historique, sociale, économique, culturelle et politique

Cependant, **les formes actuelles de mobilités des enfants posent problème** :

- au regard des normes modernes concernant la protection des enfants
- au regard des normes modernes concernant la sécurité et la territorialité des Etats

Les constats au départ (3)

Or, l'**approche traite** (qui a déjà démontré ses limites pour les enfants victimes) **ne permet pas à elle-seule de répondre aux risques et vulnérabilités** que rencontrent les enfants en mouvement...

...d'où la **nécessité d'une approche « mobilités »** plus « englobante » à construire.

Mise en place de la plateforme régionale et appropriation nationale (1)

- **Déclaration d'intention** signée en novembre 2008 entre les bureaux régionaux de 6 agences internationales ou intergouvernementales de protection de l'enfance :
 - BIT
 - OIM
 - PLAN INTERNATIONAL
 - SAVE THE CHILDREN SUEDE
 - FONDATION TERRE DES HOMMES (Lausanne),
 - UNICEF

Mise en place de la plateforme régionale et appropriation nationale (2)

- Constitution d'un Comité régional de Pilotage dont sont membres les 6 agences signataires, le MAEJT et Enda Jeunesse Action (Enda Tiers Monde, Dakar)
- Mise en place d'une coordination technique régionale du projet (2 personnes, Dakar) + coordination régionale spécifique du volet capitalisation (Terre des hommes, Lomé)
- Constitution de 4 Comités nationaux de Pilotage (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Togo) : plus de 50 structures nationales et réseaux engagés + participation de l'Etat dans chaque CNP

Le volet « Recherche »

- Conduire et promouvoir des **recherches empiriques** sur les pratiques de mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest
- Identifier, valoriser et synthétiser des **recherches antérieures** abordant la question des mobilités/migration/traité...
- Conduire des **recherches sur des questions centrales et transversales** soulevées par la réflexion sur les mobilités (ex : mobilités, normes sociales et normes gouvernementales en Afrique de l'Ouest)

Le volet « Capitalisation » (1)

I- Pourquoi capitaliser ?

- partager les expériences et tirer les leçons
- mutualiser les savoirs et identifier nos limites
- échanger sur nos positionnements
- croiser la démarche de capitalisation avec les enseignements de la recherche
- mobiliser les acteurs sur la question de la mobilité des enfants
- engager une réflexion conjointe sur la question de la protection des enfants affectés/concernés par la mobilité

Le volet Capitalisation (2)

I- Comment capitaliser ?

- La capitalisation au niveau national : Comités nationaux de pilotage et consultants
- La coordination régionale de la capitalisation
- Protocole commun et dynamiques nationales spécifiques
- Synthèse régionale, validation, dissémination
- Autonomisation progressive des dynamiques nationales et construction d'un plaidoyer régional

Le volet Capitalisation (3)

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- L'étape des analyses documentaires des réponses de protection au niveau national (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Togo)
- Participation inégale des acteurs et différences de mobilisation entre les pays
- Etat des lieux général : cartographie des problématiques et des stratégies, inventaire des approches

Réactions des acteurs

- **Les réactions favorables**

- Pertinence par rapport au terrain et soulagement/expression
- Espoir d'un soutien pour surmonter les difficultés et repousser les limites conceptuelles, stratégiques, opérationnelles
- Intérêt intellectuel et stratégique pour une idée innovante

- **Les réactions mitigées ou défavorables**

- Inquiétudes dues à l'incompréhension de l'initiative régionale
- Tensions autour du couple Traite/Mobilités
- Débat de fond idéologique et stratégique

Commentaires sur les problématiques

- Lieux communs institutionnellement et géographiquement partagés mais derrière les lieux communs existe une diversité des modes précis d'énonciation (analyse qualitative à approfondir)
- Durée et cycles de vie des « problématiques »
- Confusions entre problématiques, catégories d'enfants « ciblés » et thématiques : la question de l'identification de la problématique des enfants

Commentaires sur les stratégies

- Lieux communs et diversités sous-jacentes (analyse qualitative à approfondir, en lien avec l'analyse des modes d'énonciation des problématiques : quel est le problème principal à résoudre, quels sont les liens entre ce problème et les problèmes spécifiques ?)
- Répartition, combinaison et modes d'intégration des stratégies
- Deux directions principales pour les stratégies de Prévention
- Le statut particulier du groupe « Accompagnement protecteur » : intitulé et dichotomie intrinsèque

Commentaires sur les approches

• Certaines approches sont communes et généralisées

(analyse qualitative et méthodologique à approfondir) :

- Approche droit
- Prestations de service
- Sensibilisation et promotion des normes
- Mobilisation communautaire
- Approche tripartite et concertée
- Participation de l'enfant

• D'autres approches posent question :

- Approche holistique
- Approche intégrée versus ciblée
- Approche « flux » (intégration des interventions dans les zones d'origine, de transit et de destination d'un même flux migratoire)
- Approche « catalyseur » (stimuler et appuyer sans diriger)

Accompagnement protecteur

- **Contenu stratégique**
 - En contexte de crise humanitaire
 - Accueil/prise en charge et transports sécurisés
 - Organisation de retours sécurisés
 - Pour les enfants migrants volontaires ou actifs
 - Suivi et protection des enfants en déplacement dans le sens des départs (transporteurs, appui aux pratiques endogènes de protection)
 - Suivi, accueil et aide à la réalisation sécurisée des projets migratoires (points d'écoutes, réseaux d'entraide, éducation alternative « sur site », formation professionnelle « sur site » ou en mobilité....)
 - Aide à la sortie de l'expérience migratoire et à la réalisation d'un projet personnel à venir
- **Construction de la protection « par le bas »**

Les principaux débats

- Les logiques Top-down (sièges, bailleurs de fonds, espaces normatifs)
- Les hiatus avec les « communautés »
- Les « raccourcis » idéologiques versus la recherche de solutions pragmatiques
- Régulation/clandestinité
- Interventions et procédures, formel et informel

Croisements avec la recherche

- Questionner nos manières de penser et d'énoncer les problèmes des enfants liés à la mobilité, car en découle la conception des réponses (préalables),
- Mieux saisir les mécanismes des mobilités et les interactions entre les interventions des acteurs et ces mécanismes (mise en œuvre et effets des réponses)
- Renforcer les bases scientifiques sur lesquelles nous construisons nos analyses, nos stratégies, nos méthodes d'intervention
- Questionner nos propres modes d'organisation et de fonctionnement afin de relever les défis de la réalité complexe

3 questions clés

- *En quoi la mobilité accroît-elle la vulnérabilité des enfants et en quoi participe-t-elle au contraire de la réduction de cette vulnérabilité et de leur développement, leur épanouissement, leur insertion sociale, économique et culturelle ?*
- *Peut-on protéger les enfants contre certaines formes ou situations préjudiciables ou illicites de mobilités tout en protégeant le droit des enfants à la mobilité ?*
- *Comment peut-on assurer l'accès de certaines catégories d'enfants mobiles aux différents services auxquels ils ont droit sans remettre forcément en cause leur statut d'enfants mobiles (santé, éducation, protection) ?*

Enjeux et défis

- Associer les acteurs et les chercheurs
- Mobiliser les acteurs nationaux (en premier lieu les Etats, agences internationales et ONG nationales)
- Coordonner au niveau régional
- Eviter une confrontation brutale des positionnements et travailler ensemble sur la durée
- Ouvrir le processus aux acteurs « informels », aux « communautés » et... aux enfants
- Mobiliser les bailleurs de fonds et garantir une certaine longévité au projet
- Poser les bases d'un plaidoyer régional et national futur

**MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION**